

L'ÉDITO



Quelle Résilience Des Territoires Face Au Changement Climatique ?

Par Erik Orsenna, président d'Initiatives pour l'Avenir des grands fleuves, membre de l'Académie française

Pour la seconde fois en quelques mois, je partage avec Martin Malvy un regard croisé sur la raréfaction de la ressource en eau dans le bassin Adour-Garonne. A cette occasion, je vous livre le contenu de ma réflexion publiée dans l'édition du 14 octobre de la Dépêche du Midi, à la veille de la session d'Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (<http://www.initiativesfleuves.org/>) consacrée à la résilience des territoires face au changement climatique.

La sécheresse, ça n'arrive qu'aux autres, au loin, au Sud.

Pourquoi nous inquiéter ? Pour nous faire regretter nos beaux étés ?

La France en manque d'eau ? Allons donc ! Vous avez vu le nombre de nos rivières ? Vous nous prenez pour qui ? Le Sahara ? Qui vous paie pour colporter de telles billevesées ? Bien sûr nous avons lu que dans la ville du Cap plus aucune goutte ne coulait des robinets. Mais quel rapport avec nous ? L'Afrique n'est pas la France. Laissez-nous tranquilles. La vie continuera bien aussi longtemps que nous...

Depuis trois ans, réunis par la Compagnie Nationale du Rhône au sein de l'association Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves, les meilleurs connaisseurs des fleuves, venus de toutes les disciplines et des quatre coins du monde, se rassemblent régulièrement pour lancer une alerte et proposer des solutions : fragilité croissante des deltas, bons et mauvais barrages, traitement des pollutions, menaces sur la santé des océans et du monde....

Du 15 au 19 octobre, ce groupe, que j'ai l'honneur de présider, vient à Toulouse puis à Bordeaux pour aborder une réalité que plus personne de bonne foi ne conteste : le bassin Adour Garonne manque d'eau. Pour deux raisons : parce qu'elle en a moins et parce qu'on lui en demande de plus en plus.

Cinq jours durant, nous allons échanger avec toutes les parties prenantes : élus, administrations, gestionnaires, agriculteurs, associations...

L'eau n'est pas seulement la première des matières premières, la plus nécessaire à la vie. C'est aussi le miroir de nos sociétés. Dis-moi d'où vient ton eau, qui la gouverne, à qui elle est offerte de préférence, à quel prix et je te dirai à quelle civilisation tu appartiens et les mesures que tu devras prendre pour qu'elle perdure.

Bien sûr, nous aurons des débats techniques, ô combien nécessaires et notamment pour partager un diagnostic clair de la situation. Mais cette semaine sera surtout l'occasion de réfléchir à l'avenir d'un bassin de vie, cet espace que traverse le

fleuve. Quelles priorités pour quels usages ? Quelles pratiques à changer ? Quels urbanismes à choisir ? Quels équipements à décider, quels investissements à privilégier ? Quels savoirs à dispenser, dans les écoles et au-delà ?

J'attends avec impatience et gourmandise ces rencontres. Sachez que les habitants de notre cher Sud-Ouest n'ont pas le monopole de ces inquiétudes. Partout dans le monde, du fait du dérèglement climatique mais aussi de l'urbanisation accélérée, les fleuves sont à la peine. Le Rhône, que je connais bien, voit d'année en année son débit s'affaiblir. Combien de temps pourrions-nous compter sur son cadeau, cette formidable énergie renouvelable qu'on appelle hydroélectricité ? Et je ne parle pas des centrales nucléaires. Sans assez d'eau pour les refroidir, comment voulez-vous qu'elles continuent de fonctionner ?

Tout cela pour vous dire que beaucoup, beaucoup de gens, dans notre pays et ailleurs vont suivre nos débats.

Saluons Toulouse et Bordeaux qui ont le courage d'affronter la réalité difficile d'aujourd'hui. C'est le seul moyen d'éviter bien pire demain.

À LA UNE

Colloque National Des Agences De L'eau Le 15 Novembre : Mobilisons-nous Autour De La Charte Pour L'eau !



Le colloque national sur les solutions d'adaptation au changement climatique, organisé le 15 novembre prochain à Lyon par les agences de l'eau et les comités de bassin, sera l'occasion d'un focus sur la charte d'engagement : un décompte du nombre de signataires par bassin sera effectué.

La charte d'engagement pour l'adaptation au changement climatique accompagne naturellement le plan d'adaptation dans le domaine de l'eau, voté lors du comité de bassin du 2 juillet 2018. A travers la charte, le comité de bassin invite les acteurs des territoires du bassin Adour-Garonne à décliner le plan d'adaptation, à leur échelle et/ou au sein de leurs activités.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- Trouver un nouvel équilibre entre usages et ressources en eau dans le temps et dans l'espace,
- Réduire les pollutions à la source et mieux les traiter,
- Renforcer la résilience des milieux aquatiques et humides,
- Se prémunir contre les risques naturels.

Dès aujourd'hui, pendant le colloque du 15 novembre et au-delà, mobilisez-vous pour signer la charte et agir face au changement climatique.

[Accéder à la charte \(http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/eau-et-changements-climatiques/la-charte-d-engagement.html\)](http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/eau-et-changements-climatiques/la-charte-d-engagement.html)

[Consulter le programme du colloque « Eau et changement climatique » \(https://www.sauvonsleau.fr/jcms/e_18111/colloqueeau changement climatique#.Wx-t2lrLi70\)](https://www.sauvonsleau.fr/jcms/e_18111/colloqueeau changement climatique#.Wx-t2lrLi70)

L'INTERVIEW

Françoise Goulard, Conseiller En Recherche



Et Prospective À L'agence De L'eau Adour-Garonne

« La gestion de la quantité d'eau est une question majeure sur notre bassin »

Comment mieux préserver la ressource en eau, répartir au mieux ses usages, dans un contexte d'évolution significative du climat ? Dans le Bassin Adour-Garonne, particulièrement impacté, les acteurs réunis au sein du Comité de Bassin ont adopté début juillet un Plan d'adaptation au changement climatique. Françoise Goulard détaille les objectifs du document, alors que se tiennent les travaux d'IAGF consacrés à la résilience des territoires face au changement climatique.

Comment le bassin Adour-Garonne est-il impacté par le réchauffement climatique?

C'est le bassin qui a le signal de changement climatique le plus sévère en France. Les différences entre aujourd'hui et demain seront les plus importantes. Avec un climat qui a tendance à devenir méditerranéen, nous prévoyons des baisses de débit drastiques, de l'ordre de -20 à -40 % sur l'année avec des périodes d'étiage (périodes de basses eaux) atteignant une baisse de moitié des débits en été et à l'automne. Or le bassin Adour-Garonne connaît déjà des décalages structurels entre besoins et ressources marqués par des périodes de restriction. Ici, l'enjeu quantitatif est sans doute plus important que sur les autres bassins français, mieux équipés en retenues d'eau et pouvant donc mieux compenser les prélèvements.

Dans ce contexte, comment est né ce plan d'adaptation ?

Le déclic s'est produit lors de la COP 21 à Paris en 2015, où il y a eu une prise de conscience internationale pour inciter les organismes de bassin à s'engager dans l'adaptation au changement climatique. Le comité de bassin Adour-Garonne s'est lancé dans l'élaboration de ce plan en mai 2016. L'idée était de faire un diagnostic sérieux et exhaustif sur l'ensemble du territoire, puis de construire un plan de manière collégiale.

Quels sont les objectifs fixés?

Ce plan répond à quatre principaux objectifs. Il s'agit d'abord de **trouver un nouvel équilibre entre besoins et ressources**. La question de la gestion quantitative sur notre bassin est vraiment majeure puisque d'importants déficits sont annoncés. Nous avons aussi un objectif sur **la qualité**. Il s'agit de réduire les pollutions à la source et mieux les traiter. Du fait de la baisse de l'hydrologie et de l'augmentation de la température de l'eau, la qualité de l'eau sera plus menacée.

Le troisième objectif concerne **les milieux**. Il faut renforcer la capacité des milieux naturels aquatiques et humides à résister à un climat plus chaud et plus sec. Cela concerne aussi les sols qui doivent être humifères et vivants, capables de retenir l'eau à l'échelle des bassins versants.

Enfin, il s'agit de **se prémunir contre les risques naturels**, les inondations, les érosions côtières et les submersions marines. Historiquement, ce ne sont pas des sujets réellement pris en compte par le comité de bassin et l'agence de l'Eau. Ils concernent plutôt l'État. Mais ce plan a adopté une vision globale des problèmes liés au changement climatique et nous avons intégré la gestion de ces risques parmi nos objectifs.

Concrètement, comment va être appliqué ce plan et avec quels moyens?

Ce plan est un document-cadre, une référence pour les acteurs locaux. Il n'a pas de portée juridique. Il va en revanche servir à nourrir notre plan d'intervention et à

enrichir le futur Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE 2021-2027). Là, certaines mesures deviendront prescriptives car le SDAGE est un document opposable.

Concernant les moyens, **il faudrait un investissement constant et régulier d'environ 160 millions d'euros par an d'ici à 2050** pour mettre en œuvre toutes les mesures du plan, soit 25% de plus de ce qu'on estimait nécessaire pour les objectifs du SDAGE. C'est assez conséquent parce que le changement climatique impose d'agir vite et fort.

Cet investissement sera-t-il supporté par la seule puissance publique ou également par le secteur privé ?

Il sera principalement supporté par les pouvoirs publics, les agences de l'eau, mais aussi par les Régions, les Conseils départementaux et les collectivités territoriales. Mais cette politique est aussi du ressort des acteurs économiques eux-mêmes. Dans ce plan, il y a tout un volet sur l'accompagnement de la transition écologique de l'agriculture et il y aura donc des financements venant du secteur agricole. L'agriculture, mais aussi l'industrie, l'énergie et le tourisme, sont des secteurs climato-sensibles qui devront s'adapter. Leurs représentants étaient autour de la table pour l'élaboration de ce plan et désormais, le diagnostic est partagé par tous. Après, sur l'ambition des mesures et surtout le rythme auquel il va falloir s'adapter, il y aura encore un gros effort de sensibilisation, de communication à faire auprès de ces acteurs. **Ce plan est à voir comme un recueil de solutions.** À charge aux acteurs économiques et aux territoires d'en faire la combinaison la plus adaptée à leurs spécificités locales.

L'ÉVÈNEMENT

Restauration De La Continuité Écologique : Les Têtes De Bassins Du Lot, Du Célé Et Du Tarn Passent À L'action !



En Adour-Garonne, la politique de restauration de la continuité écologique est priorisée sur des tronçons de cours d'eau à forts enjeux. Afin de répondre aux obligations réglementaires et accompagner les acteurs locaux, le conseil d'administration de l'Agence a validé un appel à projets permettant de financer à 100% des opérations d'effacement d'ouvrages dégradés, sans usage économique et impactant les milieux. Sur les têtes de bassins du Lot, du Célé et du Tarn, plusieurs chantiers sont en cours.

Plusieurs maîtres d'ouvrages mobilisés

Le syndicat mixte des bassins Lot amont et Dourdou de Conques intervient sur les ouvrages du moulin de La Borie, de Cave Combe, du Villaret de Balsièges, du Coulagnet Bas.

Le syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé intervient sur les seuils de l'usine Abeil, de la Rive, de la Peyrade.

Le syndicat mixte du bassin du Tarn amont est également mobilisé : les communes de Cassagnas et de Gorges du Tarn Causses interviennent sur les seuils de Cassagnas et Blajoux, avec l'appui du Parc National des Cévennes. La fédération de la Lozère pour la pêche et la protection des milieux aquatiques assure quant à elle l'effacement du seuil de Prades.

Accompagnement des opérations d'arasement

Ces dix opérations d'arasement, d'un montant total de 2 M€, font également l'objet de mesures d'accompagnement :

- maintien des enjeux d'intérêt général (voies de communication, réseaux, réserves de défense contre l'incendie) et des accès des riverains,
- prise en compte des aspects paysagers,
- restauration et diversification des milieux aquatiques : lit mineur, ripisylves, gestion des espèces invasives,
- suivis de l'impact des travaux (hydromorphologie, biologie).

Ces projets exemplaires permettent une restauration pérenne de la continuité écologique. Ils s'intègrent dans des démarches d'opérations coordonnées visant à décroïsonner des portions significatives de cours d'eau, dont la mise en œuvre se poursuivra en 2019.

FOCUS



Le Programme De Recherche Sur La Géologie Et Les Aquifères Du Sud Du Bassin Aquitain (GAIA) Sur De Bons Rails

De nouveaux documents liés à l'étude GAIA viennent d'être publiés sur le SIGES Aquitaine. Chargée d'actualiser le socle de connaissances sur les nappes profondes du sud aquitain et de fournir un modèle numérique destiné à proposer des scénarios soutenables de prélèvement, cette étude est réalisée par le BRGM, avec un co-financement Terega (50%), agence de l'eau (25%) et BRGM (25%). La construction du modèle géologique est prévue dès l'an prochain.

Dans le sud du Bassin aquitain, la nappe profonde dite « des sables infra-molassiques » (SIM) est une ressource en eau importante, en particulier pour le Gers, les Landes et le nord des Pyrénées-Atlantiques. La baisse régulière de son niveau suscite depuis longtemps des inquiétudes et a fait l'objet de travaux*. Le SDAGE 2016-2021 l'a identifiée comme devant faire l'objet d'une démarche de gestion concertée.

Etude des Pyrénées au Massif Central

Le programme GAIA a été lancé pour répondre à ces attentes. Il vise à produire un nouveau modèle mathématique destiné à tester des scénarios soutenables de prélèvements dans les différentes nappes du sud-bassin. Il était en effet nécessaire d'élargir le périmètre des investigations aux autres nappes qui encadrent la nappe des SIM et d'étendre ce périmètre jusqu'aux zones susceptibles de l'alimenter par l'infiltration des eaux de pluie, au pied des Pyrénées et du Massif Central.

Modèle hydrogéologique à venir

Plus de la moitié du programme est déjà réalisée et fait l'objet de rapports et publications, compilés sur le site du SIGES Aquitaine (<http://sigesaqi.brgm.fr/>). En 2019 est prévue la finalisation du modèle géologique, nécessaire à la construction en suivant (2019-2020) du modèle hydrogéologique capable de reproduire les niveaux d'eau observés et de tester des hypothèses de prélèvements et leurs impacts sur les nappes.

Dans l'intervalle, l'Institution Adour s'associe au BRGM afin de réaliser une étude socio-économique visant à caractériser les usages de ces nappes et à analyser les facteurs sociaux pouvant expliquer les difficultés auxquelles sont confrontés les acteurs locaux pour faire émerger une gestion concertée.

Une fois ces deux volets achevés, les acteurs locaux disposeront de toutes les clés pour déterminer les usages futurs des nappes du sud-bassin.

*Il existe un modèle mathématique réalisé par le BRGM avec l'aide de l'agence de l'eau, achevé en 2003. Mais celui-ci souffre de lacunes de connaissances sur l'organisation des couches géologiques et leurs propriétés, nettement moins bien connues que dans la

LES CHIFFRES

La Clé Pour Retrouver Une Ressource En Eau De Qualité ? Délimiter Les Aires D'alimentation Des Captages



Afin de retrouver une bonne qualité de l'eau et assurer une préservation durable de la ressource vis-à-vis des pollutions diffuses, il convient de définir et de mettre en œuvre des programmes d'actions adaptés, au bon endroit et avec les bons partenaires. L'étude sur les Aires d'Alimentation des Captages, pilotée par l'agence de l'eau à l'échelle du bassin, est essentielle pour définir les territoires où les programmes d'actions devront être déclinés et pour associer l'ensemble des acteurs concernés.

Trois étapes clés

En Adour Garonne, 91 captages identifiés comme prioritaires (1 000 à l'échelon national) ont été inscrits dans le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Plus de 70 d'entre eux ont fait l'objet de l'étude de « délimitation des Aires d'Alimentation et des Captages ». Cette étude compte trois étapes clés : collecte et analyse des données existantes, délimitation de l'aire d'alimentation du captage, et enfin cartographie de la vulnérabilité intrinsèque.

Celle-ci a associé, au travers de multiples réunions locales, les maîtres d'ouvrage des captages, les professionnels agricoles, les associations de protection de la nature, les structures départementales et les services de l'Etat.

Achevée en juin 2018, l'intégralité des éléments de l'étude est [consultable ici](http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/f27252c0-47dc-11df-a1a8-001517506978) (<http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/f27252c0-47dc-11df-a1a8-001517506978>).

Poursuite de la démarche

La démarche se poursuit désormais, sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités responsables des captages avec l'identification :

- des **pressions exercées par les activités potentiellement polluantes** sur le territoire via un **diagnostic territorial**.
- des **zones d'actions** (en croisant les zones de vulnérabilité intrinsèque et les zones de pressions identifiées dans le diagnostic territorial) sur lesquelles seront mis en œuvre les programmes d'actions.

À LIRE, À VOIR, À DECOUVRIR

- **Le rapport du GIEC sur le changement climatique** : Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) vient de publier un rapport dans le cadre de son 6^{ème} cycle d'évaluation.
<http://www.ipcc.ch/report/sr15/> (<http://www.ipcc.ch/report/sr15/>)
- **L'estuaire de la Gironde à découvert** : L'ouvrage scientifique et pluridisciplinaire « L'estuaire de la Gironde : un écosystème altéré – entre dynamique naturelle et pression anthropiques », basé sur le projet QUEST, paraîtra fin 2018. Il fait l'objet d'une synthèse consultable en ligne.
http://www.smiddest.fr/media/12842/Bref_panorama_scientifique_estuaire_Gironde-min.pdf (http://www.smiddest.fr/media/12842/Bref_panorama_scientifique_estuaire_Gironde-min.pdf)

- **Le suivi des lacs du bassin Adour-Garonne** : Les 4 000 lacs du bassin, aux multiples usages, font l'objet d'une surveillance récente, depuis six ans. Cette plaquette donne à voir l'état de connaissance de ces masses d'eau.
<https://fr.calameo.com/read/000222592a70f982aea57> (<https://fr.calameo.com/read/000222592a70f982aea57>)
- **Gestion quantitative de la ressource en eau** : Un nouveau rapport du CGEDD, rédigé à l'issue de la mission Bisch, encourage les « projets de territoire » afin de gérer cette thématique stratégique.
https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.09.25_rapport_mission_bisch.pdf (https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.09.25_rapport_mission_bisch.pdf)
- **Les 100 chiffres clés de la biodiversité en France** : L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) a réalisé ce livret sur la biodiversité en s'appuyant notamment sur des indicateurs proposés par l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) et de nombreuses contributions.
https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/LIVRET_INPN_2018.pdf
 (https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/LIVRET_INPN_2018.pdf)
- **Quid de l'écoulement des cours d'eau en France** : En 2017, dans le cadre de l'Observatoire National des étiages (Onde), les services de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) ont parcouru 91 départements pour réaliser 24 919 observations d'écoulement sur 3 220 stations.
http://www.eaufrance.fr/IMG/pdf/onde_2017_201809.pdf (http://www.eaufrance.fr/IMG/pdf/onde_2017_201809.pdf)
- **Changement climatique et risque inondation** : Une plaquette du CEPRI présente les enjeux du changement climatique en termes d'augmentation du risque inondation, l'impact économique et les principaux moyens d'action, en France et en Europe.
http://www.cepri.net/tl_files/Guides%20CEPRI/Plaquette-sensibilisation.pdf
 (http://www.cepri.net/tl_files/Guides%20CEPRI/Plaquette-sensibilisation.pdf)

EN BREF

L'Agence S'engage À Soutenir Une Stratégie Pour La Gestion De L'eau Dans Le Grand Sud-Ouest

Guillaume Choisy
 Directeur général de l'agence de l'eau
 Adour-Garonne



« Le dernier rapport du GIEC a rappelé l'urgence d'agir. Alors que le changement climatique impacte et impactera la ressource en eau dans le Grand Sud-Ouest, le G4 constitué en avril dernier a décidé de se mobiliser. Pascal Mailhos, préfet de bassin, Martin Malvy, président du Comité de bassin Adour-Garonne, Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, lancent une action concertée sur les enjeux de la ressource en eau dans le Grand Sud-Ouest. Ils se réunissent mercredi 17 octobre à l'Hôtel de Région de Nouvelle-Aquitaine, à Bordeaux, afin de préciser la démarche commune pour faire de l'eau la grande cause du sud-ouest français. »



Donnez Votre Avis Sur Les Futurs Enjeux De L'eau En Adour-Garonne

Le comité de bassin prépare dès aujourd'hui la politique de l'eau qu'il devra mener pour permettre d'avoir, en 2027, des cours d'eau, nappes et milieux aquatiques en bon état.

Pour cela, il a identifié les questions qui vont se poser sur l'eau et les risques d'inondation pendant la période 2022-2027. Particuliers, élus, agriculteurs, industriels, associations... tout le monde est concerné !

Pendant six mois, du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, le grand public et les partenaires institutionnels (conseils départementaux, régionaux, chambres consulaires, etc.) sont invités à réagir sur ces enjeux pour l'eau.

Cette consultation a lieu durant la même période dans tous les bassins hydrographiques.

Participez et donnez votre avis à compter du 2 novembre 2018 en vous rendant sur le site internet de l'Agence : www.eau-adour-garonne.fr (<http://www.eau-adour-garonne.fr/>)

Premières Assises Régionales De La Biodiversité À Toulouse



La présidente de la région Occitanie, Carole Delga, assiste à l'événement le 16 octobre, en présence notamment du président de l'AFB Philippe Martin et du Directeur général de l'Agence Guillaume Choisy.

Partager des engagements communs entre les différents acteurs régionaux partie-prenante en matière de biodiversité : tel est l'objectif des premières Assises régionales de la biodiversité d'Occitanie, qui se tiennent au centre des congrès Pierre Baudis, à Toulouse. Cette journée comprend une table ronde en matinée – *Regards croisés sur les enjeux et les engagements pour la biodiversité en Occitanie* – et des ateliers de co-production de la Stratégie régionale de la Biodiversité (SRB) d'Occitanie. Parmi les thèmes choisis figurent :

- L'amour est-il dans le pré ?, (quelle nouvelle gestion des sols et de l'espace)
- Make Occitanie Planet Great Again, (préservation des services éco-systémiques rendus par la biodiversité, dans le contexte du changement climatique)
- Je t'aime moi non plus, (relations économie – biodiversité)
- To lobby or not to lobby, that is the question, (mobiliser citoyens et décideurs en faveur de la biodiversité)
- Equilibria, equilibriums, (renforcer les synergies entre politiques publiques)
- Capital ou zone interdite ? (financements au service de la biodiversité)

L'événement est également l'occasion de lancer les Trophées régionaux de la Biodiversité et d'installer le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) d'Occitanie.

Plus d'informations sur le [site de l'AREC Occitanie \(https://www.arec-occitanie.fr/sites/default/files/assises_biodiversite_161018_programme.pdf\)](https://www.arec-occitanie.fr/sites/default/files/assises_biodiversite_161018_programme.pdf)

[Diagnostic & enjeux de la Stratégie régionale de la biodiversité en Occitanie \(https://transfertfichiers.midipyrenees.fr/cqtmvovz\)](https://transfertfichiers.midipyrenees.fr/cqtmvovz)



Journées Techniques « Lacs Et Étangs Du Littoral Aquitain »

Les 17 et 18 octobre, l'Agence organise des journées techniques sur la chaîne des lacs et étangs du littoral aquitain, à Biscarrosse (40).

L'objectif de ces journées est de synthétiser et partager la connaissance déjà acquise sur ce territoire, ainsi que déterminer les axes à développer dans un contexte de changement climatique où concilier biodiversité, fonctionnement écologique et usages des lacs et étangs littoraux aquitains peut être complexe. Elles permettront également d'ouvrir les échanges sur la coordination de la connaissance et son partage au service des actions territoriales.

La première journée s'intéressera au passage de l'expertise à l'action, avec de nombreuses interventions de scientifiques et d'experts sur des sujets comme le comblement des lacs, la gestion des plantes exotiques envahissantes, ou encore la gestion quantitative. Le deuxième jour, la conciliation entre usages, enjeux futurs et préservation de la biodiversité sera abordée.

Point d'orgue de ces journées, une table ronde réunissant tous les acteurs régionaux pour la préservation des milieux naturels permettra échanges et regards croisés. Seront présents :

- Frédéric Perissat : Préfet des Landes,
- Henri Sabarot : Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Étangs du Littoral Girondin, Conseiller Régional,

- Dominique Fedieu : Conseiller départemental de la Gironde,
- Xavier Fortinon : Président du Conseil départemental des Landes et Président du Syndicat Mixte Géolandes,
- Renaud Lagrave : Président du Groupement d'Intérêt Public Littoral Aquitain,
- Guillaume Choisy : Directeur général de l'agence de l'eau Adour Garonne.

Consulter le programme complet (<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/evenements/journees-techniques-lacs.html>)

Eaux Pluviales : Promouvoir La Gestion Intégrée Sur Le Bassin



Une journée d'échanges multi-acteurs est organisée le 19 octobre à Toulouse afin de constituer un réseau et de s'organiser pour mieux travailler ensemble dans le cadre du 11^{ème} programme d'interventions.

La gestion intégrée des eaux pluviales, réelle alternative au « tout tuyau », n'est pas encore suffisamment mise en œuvre à l'échelle du bassin Adour-Garonne. Aussi l'Agence a-t-elle mené un retour d'expériences, basé sur des entretiens et des visites d'aménagements, afin d'identifier des pistes d'action pour lever les freins restants. Collectivités, bureaux d'études, aménageurs, urbanistes, services de l'Etat, sont parmi les acteurs ayant été interrogés et qui seront présents.



Entité Garonne : Paysages Et Nouveaux Lieux En Priorité

La DREAL a lancé un appel à projets, ouvert jusqu'au 5 novembre 2018, en vue de soutenir des actions d'appropriation de l'entité Garonne, notamment via ses paysages et la création de lieux.

L'appel à projets 2019-2020 (http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/aap_garonne_valide_copil-1.pdf) s'inscrit dans le cadre de la gestion déléguée du programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020 Midi-Pyrénées et Garonne pour l'axe XI Objectif spécifique 23 « Remettre la Garonne au cœur des préoccupations d'aménagement et de développement local, et préserver et restaurer les milieux et espèces aquatiques ». A la suite du précédent appel à projets Garonne, qui avait soutenu des actions d'animation au premier semestre 2018, priorité est cette fois donnée à :

- des projets de réappropriation de la Garonne à une échelle intercommunale cohérente, qui contribuent à la fois à qualifier et à valoriser les paysages de Garonne ;
- des projets de création de lieux de référence pour la Garonne, dont le rayonnement portera à l'échelle du fleuve.

Collectivités territoriales, associations et établissements publics de l'État peuvent candidater. Le groupe technique « Appropriation Garonne » procédera à l'analyse technique des dossiers puis le comité de pilotage, présidé par le préfet coordinateur de bassin, se réunira d'ici le 15 décembre, en vue de sélectionner les projets.

Pour candidater en ligne (https://portail.synergie.asp-public.fr/e_synergie/portail/Midi-Pyrenees)

Le Projet De Territoire Adour Amont Est Lancé

La concertation ouverte vise à trouver collectivement des solutions au manque d'eau, récurrent en amont d'Aire-sur-l'Adour jusqu'aux Pyrénées, et qui va s'accroître avec le changement climatique. Réponse d'ici fin 2020.



L'étude Adour 2050 est formelle : le déséquilibre quantitatif entre les ressources existantes, les besoins du milieu et les usages actuels va s'accroître. Comment réagir ? Dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du volet quantitatif du SAGE Adour amont, l'Institution Adour a engagé une démarche de projet de territoire. Celui-ci doit permettre d'adopter une approche concertée de la problématique quantitative sur un bassin versant, suivant une lettre de mission transmise par l'Etat. Le rapport national Bisch sur la gestion quantitative de la ressource appelle d'ailleurs à agir via des projets de territoire.

La co-construction du projet a débuté par une réunion publique le 9 octobre dernier et sera poursuivie en groupes de travail réunis à l'échelle de 3 sous-territoires (cf. visuel) pour intégrer les spécificités locales. Une di-

zaine de cafés-débats sont également prévus, courant 2019, pour mobiliser les habitants.

En plus des animateurs du projet de territoire Adour amont (PT3A) et du SAGE

Adour, un garant a été désigné par la Commission nationale du débat public, en vue

d'assurer le bon déroulement de la concertation.

[Plaque de communication Projet de territoire Adour en amont d'Aire \(http://www.institution-adour.fr/adour_files/pdf/institution_adour/PT3A/Plaque%20projet%20de%20territoire%20Adour%20amont%20-%20Institution%20Adour.pdf\)](http://www.institution-adour.fr/adour_files/pdf/institution_adour/PT3A/Plaque%20projet%20de%20territoire%20Adour%20amont%20-%20Institution%20Adour.pdf)



Présentation Du Recueil « Eau Et Urbanisme »

L'agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine (a-urba) et l'agence de l'eau Adour-Garonne proposent un atelier de restitution/présentation du futur recueil « Eau et urbanisme – retours d'expériences » le 16 octobre, à Bègles.

Actuellement en cours de finalisation par l'agence de l'eau, cet ouvrage fait suite au guide méthodologique « L'eau dans les documents d'urbanisme », édité en 2010.

L'atelier sera l'occasion d'un focus sur l'un des cas concrets abordés dans l'ouvrage : celui de l'écoquartier Terres-Sud Bel Air de Bègles, qui propose la mise en place de techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales et la restauration de 15 hectares de zones humides.

L'objectif du recueil « Eau et urbanisme – retours d'expériences » est d'apporter des exemples concrets de prise en compte des thématiques liées à l'eau pour une meilleure préservation de la ressource et des milieux aquatiques au sein des documents d'urbanisme locaux (SCoT et PLUi) et des opérations d'aménagement. Une vingtaine de cas concrets a été recensée sur le bassin Adour-Garonne.

DANS VOS AGENDAS

Jusqu'au 19 octobre 2018

Toulouse / Bordeaux (31/33) :

L'association « Initiatives pour l'avenir des Grands Fleuves » tient une session internationale autour de la Garonne et du stress hydrique, avec pour thème : « Résilience des territoires au changement climatique : comment concilier les besoins et la disponibilité de la ressource en eau ? L'exemple du bassin Adour-Garonne ».

>><http://www.initiativesfleuves.org/rencontre/session-iaqf-n7-stress-hydrique/> (<http://www.initiativesfleuves.org/rencontre/session-iaqf-n7-stress-hydrique/>)